

En mai, les ventes de véhicules électriques sont en hausse de + 36 %.
Sur les 5 premiers mois de l'année 2019, le marché de la voiture particulière électrique a progressé de + 47 %.

En mai, 3 371 véhicules électriques légers (2 736 voitures particulières et 635 utilitaires légers) ont été immatriculés, soit une progression de + 36 % par rapport à mai 2018.

Sur les 5 premiers mois de l'année 2019, les ventes de voitures particulières électriques ont progressé de + 47 % par rapport à 2018 et le segment représente aujourd'hui 1,8 % de l'ensemble des immatriculations.

Cécile Goubet, Secrétaire Générale de l'Avere-France, commente *"Depuis début 2019, le marché enregistre des chiffres records avec une progression de + 47 % en cumulé sur le marché du véhicule particulier par rapport à 2018. Le mois de mai vient confirmer cette tendance avec une progression de + 36 % avec seulement 20 jours ouverts. La trajectoire est donc encourageante en vue de l'atteinte du million de véhicules électrifiés en 2022 fixé par le contrat stratégique de la filière automobile. Il faut aujourd'hui s'assurer du maintien de cette dynamique en facilitant le passage à l'électrique, notamment pour se brancher ! Espérons que la loi d'orientation des mobilités soit à la hauteur pour qu'il devienne aussi facile de se brancher que de prendre son abonnement internet..."*.

Voitures particulières électriques : 2 736 immatriculations, + 36 %

En mai, 2 736 voitures particulières électriques ont été immatriculées en France métropolitaine, soit + 36 % par rapport à mai 2018.

La Renault ZOE reste leader du segment, avec 1 331 immatriculations, soit + 23 % et 49 % de parts de marché. La Tesla Model 3 (321 unités) est en seconde place du classement, suivie de la Nissan LEAF (172 immatriculations ; - 48 % dans l'attente des premières livraisons de la gamme 2019), de la BMW i3 (160 modèles 100 % électrique livrés (+ 37 %) et 9 dotés d'un prolongateur d'autonomie (- 90 %)) puis de la Kia E-Niro (152 unités).

Depuis le début de l'année 2019, 16 509 véhicules particuliers électriques ont été immatriculés, soit + 47 % par rapport à la même période en 2018. La Renault ZOE (7 032 unités), la Tesla Model 3 (2 126) et la Nissan LEAF (1 640) sont les modèles les plus immatriculés sur la période.

Véhicules utilitaires légers électriques : 635 immatriculations ; + 38 %

Avec 635 nouvelles immatriculations, le marché du véhicule utilitaire électrique progresse de + 38 % par rapport à mai 2018.

L'Alliance Renault-Nissan s'empare du top 3 avec 297 Kangoo ZE (+ 15 %), 78 ZOE (+ 20 %) et 63 e-NV200 (+ 473 %). Arrivent ensuite le Goupil G4 et le Peugeot Partner, avec respectivement 56 (+ 107 %) et 55 (+ 41 %) immatriculations.

Depuis le début de l'année, 3 305 véhicules utilitaires électriques ont été immatriculés (+ 17 % par rapport à la même période en 2018), soit 1,6 % des immatriculations toutes énergies confondues. Le Renault Kangoo ZE (1 608 unités), la Renault ZOE (441) et le Goupil G4 (280) sont les utilitaires électriques les plus vendus depuis janvier 2019-

Véhicules hybrides rechargeables : 1 306 immatriculations ; + 31 %

Le segment de l'hybride rechargeable est en hausse de + 31 % par rapport à mai 2018 avec 1 306 véhicules mis à la route.

Le Mitsubishi Outlander continue de séduire les automobilistes (223 unités; + 444 %), suivi du Land Rover Range Rover qui arrive en deuxième position (162 ; + 500 %), de la Mini Countryman (156), de la Volvo XC90 (117 ; + 17 %) et la Kia Niro (112 ; + 195 %).

Depuis le début de l'année, 6 519 véhicules hybrides rechargeables ont été immatriculés, soit + 28 % par rapport à la même période en 2018.

Sur ce segment, le Mitsubishi Outlander (1 178 unités), la Volvo XC60 (950) et le Land Rover Range Rover (939) sont les modèles les plus vendus.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.